Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Économie-gestion

Session 2022 • Code sujet : **2206-ECOGEST 1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **1**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Situation contextualisée : organisation, coûts et répartition de la valeur ajoutée chez Coop+bois (10 questions) **Page 3**

2. Quelles sont les conséquences des interventions de l'État ? (2 questions) **Page 7**

3. Comment augmenter la production pour satisfaire l'ensemble des demandes ? (2 questions) **Page 8**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://bacpro-mspc.fr/assets/annales/bac-pro-mspc/E3 - Économie-gestion/2022/Bac Pro MSPC - E3 - Économie-gestion - Session 2022 - 1-Sujet.pdf

1. Situation contextualisée : organisation, coûts et répartition de la valeur ajoutée chez Coop+bois

Le candidat travaille durant l'été chez Coop+bois, une petite organisation de l'ESS qui fabrique des jouets en bois, privilégie les fournisseurs locaux et favorise la réinsertion professionnelle. Les questions portent sur l'organigramme, les étapes de fabrication d'un coffre, les coûts, les choix de gestion et la répartition de la valeur ajoutée.

Question 1. À partir de l'organigramme de Coop+bois, déterminez le service concerné par votre affectation à l'assemblage des coffres.

L'organigramme rattache l'atelier coffre en bois au service **Production**, dirigé par Mme Aznor. Votre mission consiste à assembler les différentes parties des coffres : elle s'effectue donc dans cet atelier, et non dans l'atelier train en bois ou l'atelier qualité. La fiche technique confirme que l'assemblage est une étape de la fabrication du coffre.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Affectation : service **Production**, atelier coffre en bois, pour l'assemblage des coffres.

Question 2. À partir de l'organigramme, identifiez votre responsable hiérarchique.

L'organigramme place l'atelier coffre en bois sous le service Production. Mme Aznor est responsable de ce service et constitue votre responsable hiérarchique. M. Paul est le technicien indiqué dans l'atelier coffre : le document ne le désigne pas comme responsable d'atelier. Il faut donc distinguer le poste occupé dans l'atelier de la fonction de responsable hiérarchique mentionnée dans l'organigramme.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Votre responsable hiérarchique est **Mme Aznor**, responsable du service Production.

Question 3. En vous appuyant sur la fiche technique de fabrication, indiquez le service auquel vous devez transmettre les coffres assemblés pour la prochaine étape de production.

La fiche technique indique la succession des étapes : découpe, peinture, assemblage, puis contrôle. Les coffres assemblés doivent donc être transmis au service responsable du contrôle qualité. L'organigramme identifie ce poste comme l'**atelier qualité**, où Mme Leroux vérifie l'absence de défauts et la conformité au cahier des charges.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Après l'assemblage, transmettre les coffres à l'**atelier qualité** pour le contrôle.

Question 4. Repérez la fonction compétente pour le réapprovisionnement des pièces manquantes, puis identifiez la personne à laquelle vous devez vous adresser.

La fonction compétente pour commander les pièces manquantes est la fonction **Achats**, rattachée au service Logistique dans l'organigramme. M. Dubois y est indiqué comme assistant aux Achats. C'est donc à lui que vous signalez le manque de charnières et de vis afin que leur réapprovisionnement soit organisé. Le magasinier M. Restin gère le stock, mais il n'est pas l'interlocuteur chargé des achats.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Fonction : **Achats**. Interlocuteur à contacter : **M. Dubois**, assistant aux Achats.

Question 5. Le fournisseur de vis et de ferrures annonce une hausse de 10 % de ses tarifs. À partir du document sur les dépenses liées à la fabrication d'un coffre, identifiez la dépense qui sera impactée.

Les vis et les ferrures sont des fournitures nécessaires à l'assemblage du coffre. La dépense correspondante dans le document 3 est donc la catégorie **Achats de fournitures**, indiquée à 8,40 € par coffre. La hausse annoncée touche cette dépense, et non les charges de personnel, le loyer, l'électricité, l'outillage ou les frais de commercialisation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La dépense concernée est celle des **achats de fournitures**, évaluée à **8,40 € par coffre**.

Question 6. Précisez les effets de cette hausse sur les différents coûts.

La hausse renchérit les fournitures achetées et augmente les charges variables liées à la fabrication. Le coût de production unitaire, puis le coût de revient du coffre, augmentent si les autres dépenses restent identiques. Les charges fixes, comme le loyer du local, ne sont pas directement modifiées. Le document ne détaille pas la part des vis et ferrures dans les achats de fournitures : l'augmentation exacte du coût total par coffre ne peut donc pas être calculée à partir de cette seule répartition.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les coûts variables et le coût de revient augmentent ; les charges fixes ne sont pas directement touchées.

Question 7. Expliquez les choix de gestion qui s'offrent à Mme Lenorman, directrice, à la suite de cette augmentation.

Mme Lenorman peut limiter la hausse en réduisant le gaspillage, en négociant les tarifs ou en recherchant un autre fournisseur, tout en préservant la qualité et l'approvisionnement local. Elle peut aussi maintenir le prix de vente et accepter une marge plus faible, ou augmenter le prix pour répercuter le surcoût. Cette dernière option

peut rendre les coffres moins attractifs et freiner les ventes. Son choix doit donc concilier maîtrise des coûts, prix compétitif et objectifs de l'organisation.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Réduire ou négocier les achats, absorber la hausse dans la marge, ou augmenter le prix de vente.

Question 8. Précisez la forme de l'ESS « Coop+bois ».

Coop+bois est une **coopérative**, comme l'indiquent son nom et le document 4, qui la désigne comme telle. Le vote des salariés sur une partie de la répartition de la richesse créée illustre leur participation aux décisions collectives. Cette forme d'organisation relève de l'économie sociale et solidaire et associe une activité économique à une gouvernance coopérative.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La forme de l'ESS de Coop+bois est une **coopérative**.

Question 9. Identifiez les agents économiques concernés par la répartition de la valeur ajoutée.

La valeur ajoutée est répartie entre les salariés, les administrations publiques et l'organisation. Les salariés reçoivent une rémunération ; les administrations publiques perçoivent les impôts ; la coopérative affecte une part de la richesse à ses investissements. Le document précise que les impôts représentent 34 % de la valeur ajoutée, tandis que les salariés sont invités à voter sur la répartition des 66 % restants.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les agents concernés sont les **salariés**, les **administrations publiques** et la **coopérative**.

Question 10. Caractérisez les quatre principes de l'ESS en vous appuyant sur les actions que Mme Lenorman met en place dans le cadre de sa gestion.

Quatre principes de l'ESS apparaissent dans la gestion de Coop+bois :

- **Utilité sociale et solidarité** : favoriser la réinsertion des chômeurs de longue durée et créer des emplois en zone rurale.
- **Gouvernance démocratique** : consulter les salariés par un vote sur la répartition de la richesse.
- **Ancrage territorial** : privilégier les fournisseurs locaux.
- **Lucrativité limitée et primauté du collectif** : répartir la richesse entre rémunérations et investissements, plutôt que de viser le seul profit.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les principes illustrés sont l’utilité sociale, la gouvernance démocratique, l’ancrage territorial et la primauté du collectif.

2. Quelles sont les conséquences des interventions de l'État ?

Le candidat a créé une entreprise dans son secteur sous le statut d'auto-entrepreneur et envisage d'embaucher une apprentie ou un apprenti malgré l'incertitude liée à la crise sanitaire. À partir des documents sur les actions de l'État, l'épargne et le budget du ménage, il prépare un compte rendu de réflexion en deux parties.

Actions de l'État

Question 1. À partir des documents 5 à 7, précisez les actions possibles de l'État pour soutenir l'économie en détaillant ses interventions. Illustrez votre analyse par des exemples en lien avec votre secteur d'activité.

L'État soutient l'économie en aidant les entreprises à maintenir leur activité et leurs emplois : aides financières, prêts, reports de charges et activité partielle. Il peut aussi soutenir les recrutements, notamment par des aides à l'embauche d'apprentis. Pour une entreprise artisanale, ces mesures peuvent contribuer à financer les salaires ou l'achat de matériel et de bois. Enfin, les transferts aux ménages et l'incitation à consommer des produits et services français soutiennent la demande. Le document 6 souligne que la dépense de l'épargne accumulée pendant la crise peut relancer l'activité et la croissance.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'État soutient l'activité, l'emploi et la demande par des aides aux entreprises et aux ménages, ainsi que par des mesures favorisant la consommation.

Budget du ménage

Question 2. À partir des documents 5 à 7, analysez les conséquences de l'éventuelle embauche d'une apprentie ou d'un apprenti sur le budget de votre ménage.

Embaucher un apprenti augmente les dépenses de l'entreprise, notamment le salaire et les charges. Les aides à l'apprentissage peuvent réduire ce coût, mais il faut aussi tenir compte des recettes attendues et de l'effet sur le revenu de l'auto-entrepreneur. Le document 7 montre qu'en 2020, le revenu disponible et la consommation du ménage diminuent par rapport à 2019, tandis que l'épargne augmente. En 2021, le revenu disponible remonte. Avant de recruter, il faut donc estimer le coût net pour l'entreprise et vérifier que le budget du ménage reste équilibré.

Année	Revenu disponible	Consommation	Épargne
2019	2 808,18 €	2 458,18 €	350,00 €
2020	2 472,47 €	1 347,47 €	1 125,00 €
2021	2 861,04 €	2 186,04 €	675,00 €

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L'embauche peut réduire le revenu disponible du ménage si son coût net, après aides et recettes supplémentaires, pèse sur le revenu de l'auto-entrepreneur.

3. Comment augmenter la production pour satisfaire l’ensemble des demandes ?

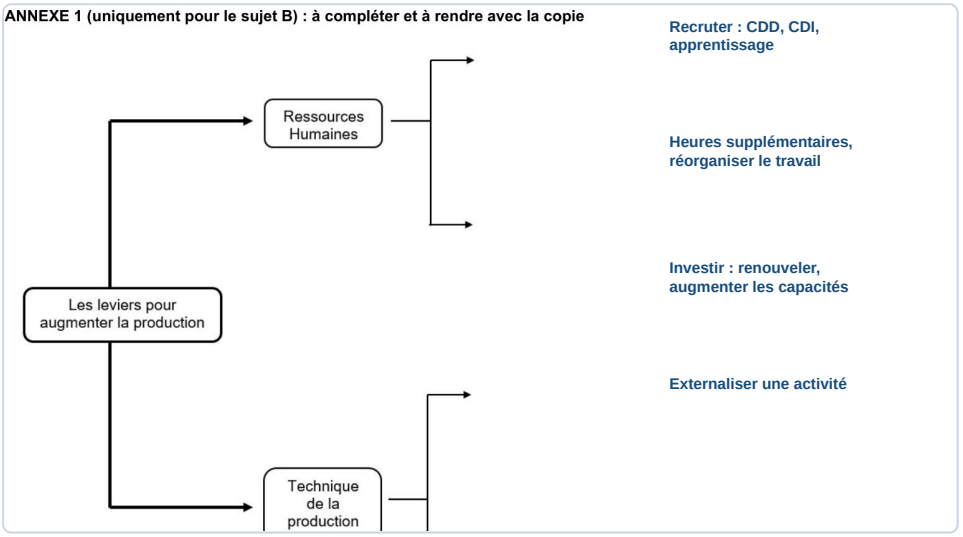
Dans une petite entreprise familiale confrontée à une forte hausse de la demande locale, le candidat participe à un groupe de réflexion sur les moyens d’adapter la production. Les documents et les connaissances mobilisés servent à recenser des leviers humains et techniques, puis à justifier le choix le plus judicieux en présentant ses enjeux et ses contraintes.

Carte mentale

Question 1. À partir des documents 8 à 11 et de vos connaissances, complétez l’annexe 1 avec les leviers permettant d’augmenter la production sur le plan des ressources humaines et sur le plan technique. L’annexe est à rendre avec la copie.

Pour les ressources humaines, l’entreprise peut recruter en CDD, CDI ou apprentissage, ou augmenter temporairement le temps de travail. Les heures supplémentaires sont rémunérées ou compensées par du repos. Les limites indiquées dans le document 8 sont de 10 heures par jour, 48 heures par semaine et 44 heures en moyenne sur 12 semaines ; la durée légale est de 35 heures par semaine. Sur le plan technique, elle peut investir pour renouveler ou augmenter ses capacités, accéder à une technologie, ou externaliser une activité.

Annexe 1 complétée : leviers pour augmenter la production



✓ RÉPONSE À RETENIR

Ressources humaines : recruter ou adapter le temps de travail. Technique : investir ou externaliser.

Choix argumenté

Question 2. Parmi les possibilités permettant d’adapter la production à la hausse de la demande, précisez sur votre copie le choix qui vous paraît le plus judicieux. Faites apparaître ses enjeux et ses contraintes et illustrez votre travail par des exemples en lien avec votre secteur d’activité.

Je choisirais de recruter en CDD pour renforcer rapidement l’équipe pendant la hausse de la demande, puis de réévaluer les besoins. Dans un atelier, la personne pourrait participer à l’assemblage ou au contrôle après une formation adaptée. Cela augmente la capacité de production et aide à respecter les délais sans investissement immédiat dans de nouveaux équipements.

- **Enjeux :** satisfaire les commandes, préserver la qualité et fidéliser les clients.
- **Contraintes :** coût du salaire et des charges, délai de recrutement et de formation, respect des durées maximales de travail et incertitude sur la durée de la hausse.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Choix : recruter en CDD et former la personne, en vérifiant que la hausse des commandes justifie le coût de l'embauche.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2022)

Bilan de l'épreuve : Épreuve d'économie-gestion du baccalauréat professionnel, secteur production, session 2022, code 2206-ECOGEST 1, d'une durée de deux heures et de coefficient 1. La partie 1 étudie l'organisation Coop+bois, ses coûts et la répartition de la valeur ajoutée. En partie 2, le candidat choisit entre les interventions de l'État et le budget du ménage, ou les leviers d'augmentation de la production.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Une hausse du prix des fournitures augmente la dépense d'achat correspondante et peut influer sur les coûts de production.
- La valeur ajoutée est répartie entre différents agents économiques, notamment les salariés, l'État et l'organisation.
- Les leviers de hausse de la production concernent les ressources humaines et les moyens ou techniques de production.
- Le document 8 indique une durée légale de 35 heures par semaine et présente les limites maximales de travail citées dans le sujet.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguez le service, l'atelier, la fonction et le responsable hiérarchique en lisant l'organigramme.
- Reliez la hausse tarifaire au poste de dépense concerné, puis expliquez ses effets sur les coûts.
- Pour le sujet B, complétez les deux branches de la carte mentale et rendez l'annexe 1 avec la copie.
- Justifiez le levier retenu par ses enjeux et ses contraintes, avec un exemple lié à votre secteur.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment analyser l'effet de la hausse du prix des fournitures sur les coûts ?

Repérez d'abord la dépense liée aux fournitures concernées. La hausse de leur prix augmente le coût des achats et peut accroître le coût de production du produit, ce qui conduit à examiner les choix de gestion possibles.

Q : Quels éléments présenter pour le sujet B sur l'augmentation de la production ?

Recensez les leviers liés aux ressources humaines et ceux liés aux techniques de production. Appuyez-vous sur les documents et vos connaissances, puis justifiez une option en exposant ses enjeux, ses contraintes et un exemple sectoriel.

Q : Faut-il traiter les deux sujets de la partie 2 et rendre l'annexe ?

Non, choisissez le sujet A ou le sujet B et indiquez votre choix sur la copie. L'annexe 1 est à compléter et à rendre uniquement si vous choisissez le sujet B.

Q : Le sujet indique-t-il un barème détaillé ou des critères chiffrés de notation ?

Aucun barème détaillé ni points par question ne sont imprimés dans le sujet. Répondez à chaque consigne, mobilisez les documents pertinents et argumentez avec précision; l'épreuve dure deux heures et a un coefficient 1.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bacpro-mspc.fr/assets/annales/bac-pro-mspc/E3 - Économie-gestion/2022/Bac Pro MSPC - E3 - Économie-gestion - Session 2022 - 1-Sujet.pdf
Ressources Bac Pro MSPC : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.